



# Je participerais au collège : cours et exercices corrigés

Comprends quand écrire « je participerais » avec une leçon claire, des exercices corrigés et un PDF prêt à imprimer.

orthographe-francais

« **Je participerais** » est le verbe **participer** conjugué à la 1<sup>re</sup> personne du singulier du conditionnel présent. Il s'écrit avec **-ais** quand l'action dépend d'une condition, d'un souhait ou d'une hypothèse ; « **je participerai** », sans **s**, est au futur simple.

Une seule lettre change le temps du verbe : « je participerai » annonce une action future, tandis que « je participerais » exprime une action possible sous condition. Niveau collège, cycle 4, français, orthographe et conjugaison : repère d'abord le sujet « je », puis demande-toi si la phrase contient une hypothèse, un souhait ou une formule polie. En pratique, le bon choix rapporte vite des points, car l'erreur est fréquente et facile à corriger. Fais les exercices puis vérifie avec le corrigé.

## Objectif de la leçon et prérequis

**Prénom** : \_\_\_\_\_ **Date** : \_\_\_\_\_

Collège cycle 4 Français orthographe-conjugaison

**Je participerais** est la forme du verbe **participer** à la 1<sup>re</sup> personne du singulier du **conditionnel présent**. Elle s'écrit avec **-ais** quand l'action dépend d'une condition, d'un souhait ou d'une hypothèse ; **je participerai**, sans **s**, appartient au futur simple. Travaille directement sur la fiche, puis compare tes réponses avec le corrigé.

Objectif : tu dois savoir écrire correctement **je participerais** et choisir entre futur simple et conditionnel présent dans une phrase. Prérequis : reconnaître un *verbe du premier groupe*, repérer le sujet « je », distinguer



un temps simple d'un temps composé. Ici, tout se joue sur une lettre. Peu de temps, mais beaucoup de points sauvés en dictée.

## Ce qu'il faut savoir : conditionnel, futur simple et participe passé

Un seul **s** change le temps. Le verbe **participer** est un **verbe en -er**, régulier comme *aimer* : Le Robert, Le Figaro, Ouest-France, Reverso, Larousse et l'Académie française le classent sur ce modèle. L'infinitif est *participer*. Le radical est *participer-* au futur et au conditionnel. La terminaison indique le temps : **je participerai** annonce une action prévue, tandis que **je participerais** exprime une hypothèse ou une demande polie. Le **participe passé** est *participé* : dans *j'ai participé*, il reste souvent invariable avec l'auxiliaire avoir.

| Forme            | Temps                | Sens                       |
|------------------|----------------------|----------------------------|
| je participerai  | futur simple         | action prévue              |
| je participerais | conditionnel présent | hypothèse ou demande polie |
| j'ai participé   | passé composé        | action déjà faite          |

## Méthode pas à pas et exemples résolus

Tu hésites entre **je participerai** et **je participerais** ? Observe le sens : action prévue ou *condition* ? C'est le meilleur test de méthode conjugaison.

1. Repère le sujet : ici, **je**.
2. Trouve l'infinitif : *participer*, avec le radical *participer-*.
3. Cherche l'idée : **futur simple** à l'indicatif ou hypothèse au conditionnel.
4. Choisis la terminaison : -ai pour le futur, **terminaison -ais** pour le conditionnel.



**Demain, je participerai au jeu.** L'action est prévue pour demain : c'est du futur simple de l'indicatif, donc terminaison -ai.

**Si j'avais le temps, je participerais.** L'action dépend d'une hypothèse : c'est du conditionnel, donc terminaison -ais.

**Défi bonus** : complète : « Si le club m'appelait, je participer..... au tournoi. »  
Vérifie la présence de la condition avant d'écrire.

**[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)**

---

Blog Orthographique - Document pédagogique